

Êtes-vous Membre adhérent

de la

“Chambre de Commerce française” de Montréal ?

Si vous ne l'êtes pas encore, lisez ce qui suit et vous vous convaincrez sans peine des avantages qui vous sont offerts.

Etablie depuis vingt-cinq ans dans la métropole industrielle et commerciale du Canada qui offre de si vastes débouchés à l'Exportation Française, la Chambre de Commerce Française de Montréal est en état d'offrir à ses *Membres Adhérents* les avantages qui suivent.

Elle les renseigne d'une façon impartiale et gratuite sur les affaires de chacune des provinces de ce pays, leurs institutions financières, les maisons de commerce qui y sont établies, et le genre d'affaires qui s'y traitent.

Elle les met au courant de tous les changements qui peuvent survenir dans le tarif des douanes, et fournit, sur leur demande, toutes les explications dont ils peuvent avoir besoin touchant l'application des lois et règlements douaniers.

Elle les renseigne sur les voies de communications intérieures et extérieures de ce pays, et leurs tarifs particuliers.

Elle les met en correspondance avec des agents recommandables et capables de les représenter avantageusement sur le marché canadien.

Elle accepte l'arbitrage dans les cas difficiles, évitant à ses Membres Adhérents des mesures judiciaires toujours coûteuses et difficiles en pays étranger.

Elle met en rapport les maisons françaises productrices avec les maisons consommatrices de ce pays, et réciproquement.

Elle leur fait le service gratuit de son *Bulletin*, véritable revue mensuelle et met ainsi ses lecteurs au courant de tout ce qui se passe d'important au Canada, au point de vue commercial.

Dans ce Bulletin paraissent les noms, raisons sociales

et adresses des Membres Adhérents, ce qui constitue pour eux une excellente publicité.

Afin de faire connaître rapidement leurs produits en ce pays, elle insère gratuitement dans trois numéros du *Bulletin mensuel*, une annonce d'un dix-huitième de page.

Le dit *Bulletin* étant répandu au Canada à un grand nombre d'exemplaires, cette publicité produit de féconds résultats.

Enfin, des arrangements spéciaux avec le Rapport Commercial du Gouvernement canadien et avec un grand nombre de journaux français et anglais de ce pays, lui permettent de faire paraître simultanément sur tous les points commerciaux du Canada des demandes de représentations ou d'agences commerciales.

Tels sont quelques-uns des nombreux avantages offerts par la Chambre aux négociants qui veulent bien se joindre à elle comme Membres Adhérents.

Que leur demande-t-elle en retour ?

Une minime cotisation dont elle laisse chacun libre de fixer le montant, mais dont le minimum est de 25 francs par an.

C'est là tout ce qu'elle demande, son seul but étant d'aider nos compatriotes à se créer à l'étranger des relations qui leur soient profitables, et d'ouvrir ainsi de nouvelles voies à l'exportation des produits français.

Toutes les demandes d'adhésion doivent être adressées comme suit :

M. le Secrétaire de la Chambre de Commerce française,
25, rue Saint-Jacques,
Montréal, (Canada).

A nos collaborateurs

Le présent volume a été préparé, sous les auspices de la Chambre de Commerce française de Montréal, par M. Maurice Trembley.

C'est à M. Trembley que nous avons confié la rédaction de cet ouvrage, la réunion des nombreux documents qui y figurent, la récolte des annonces ainsi que la surveillance générale du travail de composition et de mise en page.

Nous le prions de vouloir bien trouver ici, avec l'expression de nos meilleurs remerciements, nos félicitations sincères pour la compétence avec laquelle il s'est acquitté de ces tâches multiples et complexes.

Nous remplissons en même temps un devoir très agréable en remerciant ici MM. S. Durantel, Cha. Lambert de Roode, C. E. Mortureux et L. Mounier, pour les articles intéressants et solidement documentés qui paraissent dans ce livre sous leurs signatures.

La Chambre de Commerce française de Montréal.
(NOVEMBRE 1911)